

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
 Département des Pyrénées Orientales  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**ROUSSILLON CONFLENT**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
 COMMUNAUTAIRE  
 SEANCE DU 11 octobre 2023  
 Sur la commune d'Ille sur Têt**

Nombre de conseillers en exercice : 38

Votants : 32

N° DELIBERATION	OBJET	VOTE (Approuvé/Rejeté)
<i>Délib. n°1</i>	Modification du tableau des effectifs	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°2</i>	Remplacement des représentants du collège des élus au sein du conseil d'exploitation de l'office de tourisme intercommunal	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°3</i>	Fixation des indemnités du président et des vice-présidents	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°4a</i>	Décisions modificatives n°1 sur le budget principal	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°4b</i>	Décisions modificatives n°1 sur le budget déchets	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°5</i>	Référentiel comptable m57 et règlement budgétaire et financier	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°6</i>	Adoption du règlement budgétaire et financier	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°7</i>	Fixation du mode de gestion des amortissements et immobilisations en m57	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°8a</i>	Adoption d'une délibération permettant à l'exécutif d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent sur le budget principal	<b>Approuvé</b>
<i>Délib. n°8b</i>	Adoption d'une délibération permettant à l'exécutif d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du	<b>Approuvé</b>

	quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent sur le budget déchets	
<b>Délib. n°8c</b>	Adoption d'une délibération permettant à l'exécutif d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent sur le budget OTI	<b>Approuvé</b>
<b>Délib. n°9</b>	Communication des attributions de compensation prévisionnelles 2024	<b>Approuvé</b>
<b>Délib. n°10</b>	Accord pour la cession de la parcelle cadastrée A 1533 située sur la commune de Saint Féliu d'Amont	<b>Approuvé</b>
<b>Délib. n°11</b>	Fixation du tarif de la redevance spéciale 2024	<b>Approuvé</b>
<b>Délib. n°12</b>	Présentation du rapport annuel 2022 OM	<b>Approuvé</b>
<b>Délib. n°13</b>	Demande de subvention Région Gestion et prévention des déchets	<b>Approuvé</b>
<b>Délib. n°14</b>	Validation du dossier OCMACS Audition Ribéral	<b>Approuvé</b>
<b>Délib. n°15</b>	Intégration au Contrat Territorial Occitanie pour la période de 2022 à 2028	<b>Approuvé</b>
<b>Délib. n°16</b>	Délégation de service public de fourrière animale-rapport 2023 du délégataire pour l'exercice 2022	<b>Approuvé</b>

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Compte-rendu affiché le : 13/10/2023

Mis en ligne sur le site de la communauté le : 13/10/ 2023

Le Président  
Marc BIANCHINI

